

## ***LE SÉMINAIRE SUR LE DROIT LINGUISTIQUE – PROJET RÉUSSI !***

### ***Le droit linguistique : Où en sommes-nous ?***

Voilà la thématique qui a été abordée lors du *Séminaire sur le droit linguistique*, qui a eu lieu à la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, à **Fredericton**, les 14 et 15 mars dernier. Cet important séminaire a accueilli des avocats, magistrats, professeurs ainsi que des étudiants en droit de l'Université de Moncton et de l'université hôte.

L'honorable **John H. GOMERY** a prononcé la conférence d'ouverture le vendredi soir. Dans son discours, le juge a parlé de son expérience personnelle en tant que membre de la minorité linguistique anglophone du Québec. Il a aussi discuté des différences entre le rôle d'un juge et celui d'un commissaire ainsi que de l'importance des relations entre les juges et les médias.

Les sessions de formation étaient animées par des spécialistes en droit linguistique, dont les avocats **Christian MICHAUD** et **Mark POWER**, les professeurs **Michel DOUCET**, **Pierre FOUCHER** et **Serge R OUSSELLE** et le commissaire aux langues officielles, **Michel CARRIER**. L'avocat **John TOWNSEND** a également partagé certaines de ses expériences dans la pratique du droit au Nouveau-Brunswick

Le repas du samedi midi fut agrémenté par la présence du nouveau commissaire aux services en

français de l'Ontario, **François BOILEAU**, qui a discuté de ses nouvelles fonctions et de son rôle en tant que commissaire en Ontario.

L'AJEFNB remercie sincèrement **toutes** les personnes qui ont contribué à la réussite de cette activité. Un merci spécial à Justice Canada, à la province du Nouveau-Brunswick (*Programme de soutien aux langues officielles*) et à la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Une invitation particulière avait été lancée aux étudiants et praticiens anglophones de Fredericton et d'ailleurs et la traduction simultanée était fournie. Toutefois, l'assistance était surtout composée de francophones.

### ***L'AJEFNB OFFRIRA DEUX CAMPS D'ÉTÉ !***

Excellente nouvelle – Le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a accepté de financer la tenue de deux camps d'été en droit : un pour les élèves du primaire et l'autre pour les élèves du secondaire ! Pour une **première** fois, l'AJEFNB offrira un camp d'été pour les élèves du **primaire**. Le thème du nouveau camp – *L'éco-citoyen en devenir*. Les dates arrêtées pour ces deux camps sont du **29 juin au 4 juillet** et du **6 au 11 juillet 2008**. Plus de renseignements à venir...

## **SESSIONS EN DROIT COLLABORATIF À VENIR**

Justice Canada (*Fonds de la famille axé sur l'enfant*) a accepté de financer le développement de matériel de formation afin que l'AJEFNB soit en mesure d'offrir dès l'automne des sessions en droit collaboratif à moindre coût. Le projet en est à ses dernières étapes et nous espérons pouvoir offrir des sessions de formation dès l'automne 2008.

## **LE PLAN DE COMMUNICATION TIRE À SA FIN**

Comme activité de clôture, l'AJEFNB a préparé de courtes capsules qui ont été diffusées pendant les deux dernières semaines de mars par les radios communautaires dans plusieurs localités de la province. Les capsules touchaient surtout les questions d'accès à la justice dans les deux langues officielles. Peut-être les avez-vous entendues ? Vos commentaires sont appréciés !

Nous vous rappelons que l'Association a encore en main des écriteaux et des dépliants explicatifs (produits dans le cadre du projet de promotion de la marque de point de service). Pour en obtenir, vous n'avez qu'à communiquer avec nous en composant le 506-853-4151. C'est gratuit !

## **NOUVEAU SITE WEB PRESQUE TERMINÉ**

Les modifications techniques au site Web de l'AJEFNB vont bon train. La transformation en est à ses dernières étapes et le résultat va sûrement en valoir la peine ! Les membres de l'AJEFNB, ainsi que le public, pourront visiter le site transformé d'ici quelques mois. *Les bons plats prennent un peu plus de temps à préparer !*

## **RÈGLES DE PROCÉDURE DU N.-B. ANNOTÉES**

L'AJEFNB remercie tous ceux et celles d'entre vous qui avez pris le temps de remplir le mini-sondage envoyé aux membres à la fin février. Nous avons pu conclure que le besoin d'une mise

à jour de cet ouvrage se fait sentir par une forte majorité. L'AJEFNB va donc déposer une demande d'aide financière pour procéder à une mise à jour de l'édition 2005 de l'ouvrage. Selon le financement que nous recevons, notre objectif est de publier une nouvelle édition et en faire la vente dès l'automne 2009. C'est donc un dossier à suivre...

## **PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE**

La cause du financement du Programme de contestation judiciaire du Canada fut entendue à la Cour fédérale à Fredericton les 25 et 26 février. Le juge Luc MARTINEAU devrait rendre sa décision d'ici quelques mois.

## **PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'administration de l'AJEFNB se réunira le 9 mai prochain, par conférence téléphonique. Si vous désirez qu'un sujet particulier y soit traité, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice générale en composant le 506-853-4154.

---

**Le Bref** est publié par l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

|                    |   |
|--------------------|---|
| <i>Présidente</i>  | Anik BOSSÉ  |
| <i>Adresse</i>     | AJEFNB<br>Pav. Adrien-J.-Cormier<br>Université de Moncton<br>Moncton NB E1A 3E9 |
| <i>Téléphone</i>   | (506) 853-4151  |
| <i>Télécopieur</i> | (506) 853-4152  |
| <i>Courriel</i>    | association@ajefnb.nb.ca  |
| <i>Site Web</i>    | <a href="http://www.ajefnb.nb.ca">www.ajefnb.nb.ca</a>                          |

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelque 260 membres.

---

